

**CONSEIL PORTUAIRE DE LA TOUR FONDUE**

**Séance du 7 juin 2022**

**Compte-rendu**

COMPOSITION : 12 titulaires – 11 suppléants

Quorum : 8

**PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : 10**

**TITULAIRES : 6**

M. Francis ROUX, Président,

M. Jean-Luc BRUNEL, représentant la ville d'Hyères,

M. Franck SOULE-SUSBIELLES, représentant le personnel de la Métropole TPM,

MM. Stéphane CAILLER et Jan GABRIEL, usagers désignés par l'Autorité Portuaire,

M. Stéphane BONIFAY, usager désigné par la CCIV,

**SUPPLÉANTS : 2**

M. Philippe BERNARDI, représentant la ville d'Hyères,

M. Fabien VINCENT, usager désigné par l'Autorité Portuaire,

**POUVOIR (2) :**

Mme Mireille KENNEL donne un pouvoir à M. Stéphane BONIFAY,

Mme Michèle VINCENT donne un pouvoir à M. Fabien VINCENT

**INVITES :**

M. Marc DUNCOMBE, Parc National de PORT-CROS,

Mme Sabine COLL, FVANE,

M. Patrick DESPINOY, CIL Littoral,

Mme Julie LECOMTE, Iles d'Or Evasion,

**MEMBRES DE TPM :**

MM. LE FUR, MAAS, LAMBERT, TANGUY, REMOLEUR, COLONNA, LHERBET, BRUNET,  
MARRO, Mmes UGUEN et DADOUN.

Après avoir vérifié la présence du quorum, Monsieur ROUX, Président du Conseil Portuaire de PORQUEROLLES, ouvre la séance à 14h30. Dix membres du Conseil Portuaire, titulaires et suppléants confondus, sont présents ou représentés. Conformément au quota de représentativité de chaque catégorie et à l'impossibilité pour les suppléants de voter lorsque tous les titulaires de leur catégorie sont présents, seuls huit votes seront exprimés par les membres présents. MM. Philippe BERNARDI et Fabien VINCENT ne voteront pas.

Monsieur ROUX souhaite la bienvenue à Madame Valérie UGUEN, sous-directeur Gestion Patrimoniale Exploitation qui remplace Monsieur Patrick GARCIA. Il présente ensuite, les nouveaux membres du Conseil Portuaire.

### **1. Approbation du procès-verbal du Conseil Portuaire du 9 novembre 2021 - Vote**

Monsieur ROUX demande si le compte-rendu appelle des commentaires. Celui-ci n'appelle aucune remarque des participants.

AVIS FAVORABLE (Unanimité)
-------------------------------

### **2. Affaires générales**

#### **❖ Rapport d'activité 2021**

Monsieur TANGUY présente le rapport d'activité, il explique que les chiffres de fréquentation en 2021 sont incomparables avec 2020, à causes du confinement, des restrictions de circulation sur le premier mois de l'année 2020 et de la mise en place de la limitation des touristes (4 000 passagers/jour au départ de la Tour Fondue). Il ajoute qu'en juillet 2020, la réservation en ligne a été mise en place. Ce système a été adopté très rapidement par les passagers et fonctionne très bien. Cette situation nouvelle a permis la mise en place de trois files d'attente sur le port, afin de faciliter le filtrage : une file pour les Porquerollais, une pour les réservations et la troisième pour les détenteurs de billets.

La TLV (service public) a connu une augmentation, en 2021 : 488 831 passagers contre 389 776 en 2020, soit une hausse de 25%. Le fret a aussi connu une augmentation de plus de 24% soit 40 393 tonnes. Les bateaux taxis ont connu une hausse en 2021 avec 6 603 passagers contre 5 962 en 2020, et l'IGESA une baisse avec 1 091 passagers en 2021 contre 2 024 en 2020.

Monsieur TANGUY observe une hausse du nombre de passagers sur l'année 2021 avec un total de 497 488. En conclusion, une hausse de 29% sur l'ensemble des recettes de droits de port est a noté.

### **3. Avancement des travaux d'aménagement du port**

Monsieur LAMBERT rappelle que les travaux d'aménagement du port se poursuivent et devraient arriver à échéance fin juin. Les plantations seront faites à l'automne. Il ajoute que le visage définitif du port commence à être bien visible. Le souhait de TPM est de finaliser ce projet tel qu'il a été défini initialement. Monsieur LAMBERT assure qu'il y aura une réflexion sur l'exploitation. Monsieur BERNARDI corrobore les dires de Monsieur LAMBERT, mais il ajoute qu'en étant souvent sur place, il a de nombreux retours de critiques et d'impatience de la part des usagers. Il souhaite que la Métropole TPM porte une grande attention aux demandes des gens, les écoute attentivement afin d'essayer de trouver les bonnes solutions. Monsieur ROUX est parfaitement d'accord avec cela.

#### 4. Sûreté - Sécurité

##### ❖ Contrôle d'accès et gestion des flux

Monsieur MAAS indique que le 7 mars 2022, le Préfet a demandé la mise en place de mesures de sûreté des transports maritimes de passagers à quai pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre. Il précise qu'au 1<sup>er</sup> avril, un point inspection filtrage (PIF) avec trois agents de sécurité, déclarés auprès de la Préfecture, a été installé. Cette inspection se fait avec la collaboration des agents portuaires, de la TLV ainsi que la police municipale, afin de gérer l'afflux de manière globale. Cette gestion des flux est en mode test et il y aura un retour d'expérience au mois d'octobre, afin de valider un cheminement pérenne. Monsieur BERNARDI insiste sur le fait que les gens se plaignent des barrières qui permettent de séparer le flux de passagers qu'ils jugent affreuses, car cela dénote avec les nouveaux aménagements.

Monsieur MAAS insiste sur la remontée d'informations que feront les usagers du port, les touristes, les commerçants du hameau ainsi que les habitants afin de trouver une solution qui convienne au mieux à tous. Monsieur TANGUY répond à Monsieur BERNARDI en lui signifiant qu'effectivement les barrières ne sont pas jolies mais que pour le moment TPM n'a pas trouvé de meilleure solution pour séparer le flux de passagers des véhicules en circulation. Monsieur ROUX rassure Monsieur BERNARDI et lui assure que tout sera fait au mieux.

Monsieur MAAS remercie les services de la Mairie d'Hyères pour la mise à disposition de policiers municipaux afin d'absorber au mieux ce flux de passagers.

Monsieur GABRIEL demande à TPM la mise en place d'un panneau indicateur afin de pouvoir orienter au mieux ses clients, Monsieur ROUX le rassure et lui rappelle que le nécessaire sera fait lorsque les travaux seront achevés.

##### ❖ Mise en fonction de la vidéo protection

Monsieur MAAS indique qu'après la mise en service de la gare maritime, la mise en fonction de la vidéo protection a suivi. Quinze caméras ont été installées en mars 2022. Il ajoute que les images enregistrées sont conservées durant quinze jours conformément à la déclaration préfectorale. Le coût de cette opération est de 16 860 euros HT.

#### 5. AOT

##### ❖ Mise en concurrence du local dans la gare maritime

Monsieur TANGUY précise que l'AOT du local dans la gare maritime a été mis en concurrence pour une durée de trois ans, à compter de la notification. La date de remise de fin des offres est pour le vendredi 24 juin 2022 à 16 heures. Il ajoute que la destination de ce local, ne doit pas faire concurrence aux commerces du hameau.

#### 6. Questions diverses

##### ❖ Projet SEALINE

Monsieur MARO présente le projet SEALINE dont le but est de sécuriser l'alimentation en eau potable de Porquerolles, qui est actuellement assuré par des livraisons de bateau citerne à bord du Saint Christophe.

Il explique qu'actuellement le bateau amène jusqu'à 800 mètres cube d'eau par jour sur l'île, le but étant de trouver une solution alternative pour éviter certaines situations compliquées. Monsieur MARO ajoute que la solution retenue, est la pose d'une canalisation sous-marine d'eau potable reliée au réseau public, du continent jusqu'à l'île de Porquerolles. Le calendrier d'exécution est d'octobre à avril. S'il n'y a pas de retard les travaux devraient être achevés pour l'été 2023. Monsieur ROUX conclue en félicitant TPM de ce beau projet.

Monsieur VINCENT de la TLV demande à être informé en amont du planning prévisionnel des travaux car l'impact peut-être gênant pour la navigation sur la zone. Il ajoute qu'il souhaite que tout

le monde soit associé à cette opération. Monsieur MARO le rassure en lui disant que ce sera le cas.

❖ Aménagement de la voirie

Monsieur COLONNA explique que le sens de circulation restera le même, il y aura deux arrêts de bus, un pour les usagers, le second pour la régulation. Concernant la programmation de l'aménagement du hameau, la durée des travaux sera de cinq mois sur la période d'octobre 2022 à mars 2023. Le réseau pluvial va être repris, l'éclairage public rénové, les espaces verts vont être refaits. Monsieur COLONNA rappelle qu'il y aura un élargissement à 8,10 m de la voie descendante, 2,50 m pour la partie trottoir et 5,70 m pour la chaussée. Monsieur VINCENT l'interpelle en soulignant qu'il faudra bien prendre en compte le volume des passagers, qui ont tendance à empiéter sur la route. Monsieur COLONNA rappelle que la partie descendante sera une voie partagée limitée à 20 km/h.

Le parking des Porquerollais sera réduit de 15 m<sup>2</sup> pour une meilleure optimisation, tout en conservant le même nombre de places. L'aménagement de la surface, sera un enrobé clair de la chaussée ainsi que des trottoirs (demande de la DREAL qui a voulu uniformiser le revêtement). Au niveau de la capitainerie, il y aura du béton désactivé, identique à celui de l'esplanade du port. Il annonce que les travaux démarreront après la saison.

Monsieur GABRIEL demande s'il y a un dépose minute pendant la durée des travaux. Monsieur MAAS répond que de façon provisoire il y a deux à trois places de dépose minute après le portail, avant la zone fret et ajoute que des charriots ont été livrés la semaine dernière.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 15h10 en souhaitant une bonne saison aux personnes de l'assistance.

Francis ROUX  
Président du Conseil Portuaire  
de la Tour Fondue

